



Actualités... [14/10/2008]



[Agrandir la photo](#)

■ Aux Halles, le plus grand jardin possible

Après deux années de concertation, le projet de rénovation du jardin des Halles est abouti. La première tranche des travaux est prévue à la fin du premier trimestre 2010. Le chantier devrait être terminé en 2013.

Après 40 réunions de concertation (dont 13 sur le jardin lui-même), le projet a beaucoup évolué et ses grandes orientations sont désormais arrêtées: le projet ne subira plus de changement de fond. Il a été présenté le mercredi 8 octobre lors de la douzième séance du Groupe de travail, qui réunit tous les partenaires de la concertation.

Des évolutions auront encore lieu au fil de l'eau, en partenariat avec les riverains et les associations de commerçants, sur des sujets tels que la conception des jeux pour enfants, la place du mobilier urbain ou encore la végétalisation des abords de la Bourse du Commerce.

■ Qu'est ce qui change ?

- Un nouveau passage permettra la traversée nord sud du jardin (de l'église Saint- Eustache à la rue Berger)
- La place René Cassin formera un large amphithéâtre entouré d'arbres
- Pour optimiser la végétalisation du lieu, les plantations s'étendront jusqu'au pied de la canopée, amenant le jardin jusqu'au cœur du Forum des Halles. Du côté du bâtiment de la bourse de commerce, le jardin sera prolongé vers la rue du Louvre pour former une continuité.



Vue générale du futur jardin des Halles. Crédit: Seura/David Mangin architectes

■ Les points forts :

Le jardin Lalanne, qui était un espace clos réservé aux jeunes enfants, sera remplacé par deux aires de jeux conçues pour une tranche d'âge plus élargie et qui occuperont environ un quart de la surface du jardin. Des bassins pour jeux d'eau sont envisagés. Architectes et artistes vont peaufiner ce projet et une maquette devrait être présentée dès septembre 2009.

Un jardin vert de 4,3 ha: les grands arbres côté rue Berger seront conservés. La partie centrale du jardin (construite sur dalle et constituant un plafond de bâtiment profond) sera complètement réaménagée. Les plantations actuelles périssent par manque de terre et d'irrigation. Le substrat est compressé et manque d'air. De nouveaux végétaux plus adaptés et plus variés (essences pour plantations sur toiture) seront choisis pour cette partie centrale. La prairie y occupera une large place.

La gestion du jardin sera écologique et aura pour priorité la préservation de l'environnement. La récupération des eaux pluviales de la canopée permettront d'alimenter en eau 50% du jardin. Les arbres seront entourés de massifs pour éviter le piétinement.

■ Un jardin métropolitain

Le jardin des Halles sera ouvert sur la Ville, son accès sera facilité, il constituera un espace de respiration, de liberté. Il restera un lieu de rendez-vous de la jeunesse, mais aussi un lieu de promenade et de repos ouvert à tous avec des espaces de rencontre et de convivialité. Le projet de David Mangin consiste à réaliser le plus grand jardin possible et d'en faire un lieu de promenade dans la continuité des itinéraires de découverte architecturale.

Le budget consacré aux aires de jeu : 2 millions d'euros

Le budget consacré au jardin : 35 millions d'euros

Pour en savoir plus

» [L'aménagement du quartier des Halles](#)

» [Envoyer cette page](#) » [Imprimer](#) » [Ajouter à votre panier](#)

Les autres actualités

- » [Mardi 21 octobre, venez découvrir le projet Triangle](#)
- » [Aux Halles, le plus grand jardin possible](#)
- » [Découvrez l'opération Paris Nord-Est](#)
- » [Le Prêt parcours résidentiel, un nouveau prêt à taux zéro](#)
- » [A découvrir : le nouveau visage du quartier Saint-Eloi](#)
- » [Vous avez des problèmes de bruit de voisinage ?](#)
- » [230 logements dans le 19e : huit équipes d'architectes sont en lice](#)
- » [Le plan parcellaire sur Paris.fr](#)
- » [Les chiffres du logement social à Paris](#)
- » [Une nouvelle passerelle aux Grands Moulins](#)
- » [Un Triangle dans les hauteurs de la porte de Versailles](#)
- » [Le renouveau de la place de la Réunion](#)
- » [Pour louer solidaire et sans risque](#)
- » [Vente ou location d'un logement : le diagnostic plomb est obligatoire](#)
- » [Sous le macadam : du gypse, de la craie, du calcaire...](#)